



## ASSOCIATION ADIL 38

2 boulevard Maréchal Joffre  
38000 GRENOBLE

### **Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2013

## ADIL 38

### Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2013

Aux membres de l'association,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2013 sur :

- Le contrôle des comptes annuels de l'association **ADIL 38**, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- La justification de nos appréciations,
- Les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

#### 1. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages, ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé, ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

## 2. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

### Règles et principes comptables

Dans le cadre des règles et principes comptables suivis par votre association, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables retenues. Nous avons particulièrement examiné les principes de suivi et de comptabilisation de la participation des partenaires signataires à la convention de gestion de l'outil Etoil.org, en lien avec l'avancement du projet et les termes de la convention.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

## 3. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de financier du Conseil d'administration et dans les documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

A Echirolles, le 26 mai 2014



BDO Rhône-Alpes  
Représentée par Justine GAIRAUD  
*Commissaire aux comptes*



**BILAN AU 31/12/2013**

Exercice comptable du 01/01/2013 au 31/12/13

		ACTIF		PASSIF	
		2013	2012	2013	2012
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	Valeurs brutes				
	Immobilisations incorporelles	116 251	86 590	72 284	76 000
	Immobilisations corporelles	40 141	8 985	8 001	30 000
	Immobilisations incorporelles en cours	118 292		118 292	2 219
	Immobilisations financières	5 289	5 439	5 289	40 000
<b>TOTAL I</b>	<b>279 973</b>	<b>203 865</b>	<b>101 014</b>	<b>832 828</b>	<b>764 853</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	Amortissements				
	Avances & acomptes versés	12 975		12 975	
	Créances	12 704	13 215	13 215	26 125
	Autres créances	12 704	13 215	13 215	7 910
	Valeurs mobilières de placement	282 234	282 234	282 234	26 125
	Disponibilités	573 884	573 884	573 884	7 910
	Compte courant	21 760	21 760	21 760	
Livret A	85 004	85 004	85 004		
Compte de liaison	-				
Livret B	467 120	467 120	467 120		
<b>TOTAL II</b>	<b>882 308</b>	<b>882 308</b>	<b>796 770</b>	<b>230 728</b>	<b>123 866</b>
<b>Compte de régularisation</b>	Charges constatées d'avance	3 508	3 508	3 508	5 000
					5 000
<b>TOTAL III</b>	<b>3 508</b>	<b>3 508</b>	<b>3 845</b>	<b>5 000</b>	<b>5 000</b>
<b>TOTAL GENERAL (I+II+III)</b>	<b>1 165 788</b>	<b>1 089 682</b>	<b>901 629</b>	<b>1 089 682</b>	<b>901 629</b>

**ADIL DE L'ISERE**2 bld Maréchal Joffre  
38000 grenoble**COMPTE DE RESULTAT AU 31/12/2013**

	2013	2012	2013	2012
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>			<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	
Consommation exercice /tiers	195 889	165 383	Collège I	215 587
Autres achats et charges externes	195 889	165 383	Subventions d'exploitation	186 702
Impôts, taxes et vers. assimilés	25 109	22 030	Cotisations	28 885
Impôts, taxes et vers/ assimilés	25 109	22 030	Collège II	550
Charges du personnel	410 747	420 318	Cotisations	500
Salaires et traitements	278 514	283 705	Collège III	406 889
Charges sociales	132 231	136 614	Subventions d'exploitation	403 639
			Cotisations	3 300
Dotations aux amortis. & provisions	43 557	26 247	Subventions diverses	41 138
Amortissements sur immobilisations	25 342	24 034		
Provision pour risques et charges	18 215	2 213	<b>PRODUITS DES ACTIVITES ANNEXES</b>	
			Transferts de charges	3 000
				3 000
<b>CHARGES FINANCIERES</b>			<b>PRODUITS FINANCIERS</b>	
Intérêts et charges assimilées	0	-	Revenus VMP	8 152
			Autres revenus (livret A & B)	317
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>				7 836
Charges/exercices antérieurs	0	342	<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	
Pénalités, amendes fiscales & pénales		342	Produits des exercices antérieurs	41 250
<b>IMPOTS SUR PLUS VALUES FINANCIERES</b>				
Solde créditeur : excédent	2 024		Quote part des subventions d'invest	41 250
	39 241	40 013		
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>716 566</b>	<b>674 334</b>	<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>716 566</b>
				<b>674 334</b>

# ANNEXE

Annexe au bilan de l'exercice clos le **31 décembre 2013** dont le total du bilan est de **1 089 682 €** et dont le compte de résultat de l'exercice fait ressortir un **excédent** de **39 241 €**. L'annexe ci-après fait partie intégrante des comptes annuels.

## PRINCIPES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice clos au 31.12.13 ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement 99.01 du plan comptable associatif et du plan comptable du Conseil National de la Vie Associative.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est celle des coûts historiques.

Les méthodes d'évaluation retenues et la présentation des comptes annuels respectent le principe de prudence conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'activité
- Indépendance des exercices

## IMMOBILISATIONS

Les **immobilisations incorporelles et corporelles** sont évaluées à leur coût d'acquisition. Les amortissements pour dépréciation sont calculés selon le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue à savoir :

- Outil Etoil V2 5 ans
- Application web non décence 5 ans
- Agencement & installation 3 ans
- Matériel informatique 3 ans
- Mobilier de bureau 8 ans



### Valeurs brutes des immobilisations corporelles et incorporelles

Immobilisations	Valeur brute au 01.01.13	Acquisitions	Cessions	Solde au 31.12.13
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>108 238,00</b>	<b>8 013,20</b>	-	<b>116 251,20</b>
<i>Application web non décence</i>	-	8 013,20	-	8 013,20
<i>Etoil V2</i>	108 238,00	-	-	108 238,00
<b>Immobilisations incorporelles en cours</b>	-	<b>118 291,57</b>	-	<b>118 291,57</b>
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>38 102,20</b>	<b>3 617,90</b>	<b>1 578,72</b>	<b>40 141,38</b>
Agencement & installations	4 731,10	-	-	4 731,10
Matériel informatique	16 873,75	3 617,90	1 578,72	18 912,93
Mobilier de bureau	16 497,35	-	-	16 497,35
<b>TOTAUX</b>	<b>146 340,20</b>	<b>129 922,67</b>	<b>1 578,72</b>	<b>274 684,15</b>

### Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles

Amortissements	Amortissements cumulés	Amortissements 2013	Amortissements cumulés
	Début d'exercice		Fin d'exercice
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>21 647,60</b>	<b>22 319,39</b>	<b>43 966,99</b>
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>29 117,44</b>	<b>3 023,17</b>	<b>32 140,61</b>
Agencement & installations	4 731,10	-	4 731,10
Matériel informatique	14 713,09	960,87	15 673,96
Mobilier de bureau	9 673,25	2 062,30	11 735,55
<b>TOTAUX</b>	<b>50 765,04</b>	<b>25 342,56</b>	<b>76 107,60</b>

Les immobilisations financières, composées des dépôts de garantie versés lors de la location des bureaux de Grenoble et Nord Isère, d'acquisition de mobiles téléphoniques, font apparaître un solde de **5 288,77 €**



## PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Une provision est constituée lorsque l'association a une obligation, actuelle juridique ou implicite résultant d'un événement passé, dont le montant peut être estimé de manière fiable et dont l'extinction devrait se traduire par une sortie de ressources. Les provisions font l'objet d'une actualisation lorsque leur impact est significatif.

Libellé	Solde 31/12/12	Dotations	Reprises	Solde 31/12/13
IFC	7 910	2 215	-	<b>10 125</b>
Audit outil Etoil V2	-	13 000	-	<b>13 000</b>
Recouvrement créances	-	3 000	-	<b>3 000</b>
<b>TOTAUX</b>	<b>7 910</b>	<b>18 215</b>	-	<b>26 125</b>

## SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT & COTISATIONS

Les subventions sont inscrites en produits au fur et à mesure de leur encaissement. Un produit à recevoir est constaté au 31 décembre si le montant perçu au cours de l'exercice est inférieur aux décisions communiquées à l'association.

Inversement, les sommes perçues en cours d'exercice et concernant l'exercice suivant sont inscrites au bilan en produits constatés d'avance. Il en est de même pour les cotisations.

## SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT

Lors de leur encaissement, les subventions d'investissement sont inscrites au compte 138 afin d'apparaître aux fonds propres de l'association.

Au fur et à mesure de l'utilisation de ces fonds, il convient de reprendre la quote part correspondante, d'une part au compte de résultat (777) et, d'autre part au bilan (139). Ainsi, à l'issue de la réalisation du projet, le compte 138 « subvention d'investissement » et le compte 139 « reprise subvention d'investissement » seront soldés.

## DETAIL DES PRODUITS A RECEVOIR

### CHARGES A PAYER, CHARGES CONSTATEES D'AVANCE

	ADIL	ETOIL	TOTAL
<b>Produits à recevoir</b>			<b>13 215</b>
Subvention	6 932	-	<b>6 932</b>
Cotisations	6 283	-	<b>6 283</b>

	ADIL	ETOIL	TOTAL
<b>Charges à payer</b>			<b>126 134</b>
Dettes fournisseurs	13 257	58 534	<b>71 791</b>
Dettes sociales & fiscales	45 605	8 738	<b>54 343</b>

### Charges constatées d'avance

Charges gles d'exploitation	3 478	30	<b>3 508</b>
<i>(eau, électricité, assurance, téléphone...)</i>			



## ETAT DES CREANCES & DES DETTES

La totalité des échéances des créances, reflétées dans le bilan, sont réalisables à moins d'un an

CREANCES	ADIL	ETOIL	-1 an	+1 an
Avances et acomptes versés	-	12 975	12 975	-
Créances diverses	13 215	-	13 215	-
<b>TOTAL</b>	<b>13 215</b>	<b>12 975</b>	<b>26 190</b>	<b>-</b>

Toutes les dettes sont exigibles à moins d'un an

DETTES	ADIL	ETOIL	TOTAL	-1 an	+ 1 an
Fournisseurs	18 254	119 767	138 021	138 021	Néant
Sociales	68 645	13 052	81 697	81 697	Néant
Fiscales	8 758	1 741	10 499	10 499	Néant
Divers (double règlement)	-	511	511	511	Néant
<b>TOTAL</b>	<b>95 657</b>	<b>135 071</b>	<b>230 728</b>	<b>230 728</b>	<b>Néant</b>

## VALEURS DE MOBILIERE DE PLACEMENT

Les valeurs mobilières de placement sont évaluées à leur coût d'acquisition. En cas de cession, la valorisation du portefeuille est effectuée selon la méthode dite FIFO (First in, First out).

Une dépréciation des VMP est éventuellement constatée lorsque la valorisation du portefeuille à la clôture de l'exercice fait apparaître une moins-value latente

## FONDS PROPRES AU 31/12/2013

832 829 €

Les fonds propres au 31/12/2013 sont constitués :

	ADIL	ETOIL	TOTAL
Fonds de réserve & fond associatifs	76 000	30 000	106 000
Autres fonds associatifs	-	2 219	2 219
Réserve « financement outils observation	20 000	-	20 000
Réserve « ristourne/cotisation 2011	20 000	-	20 000
Subvention d'investissement	-	219 722	219 722
Report à nouveau	384 110	41 536	425 646
Résultat 2013	18 923	20 319	39 241
<b>TOTAL</b>	<b>519 033</b>	<b>313 796</b>	<b>832 829</b>



## CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES

L'ADIL de l'ISERE n'a bénéficié d'aucune contribution volontaire au titre de l'exercice 2013.

## DIVERS

### *Droit Individuel à la Formation (DIF)*

Nombre d'heures capitalisées au 31/12/13 **876 heures**

### *Effectif équivalent temps plein (ETP)*

Cadres	2
Employés	7

Les **Administrateurs**, composant le **C.A. de l'ADIL DE L'ISERE**, sont tous des **membres bénévoles** qui ne bénéficient à ce titre d'aucune rémunération.



## DETAIL DES PRODUITS COURANTS DE FONCTIONNEMENT

	ADIL	ETOIL
<b>Collège I - Offreurs de biens &amp; services privés ou publics</b>		
<b>Organismes HLM privés ou publics</b>		
ABSYS		36 138,40
ACTIS	3 785	4 920,23
CGLS	24 625,95	-
GRENOBLE HABITAT	-	1 217,16
HABITAT DE ROMANS	-	43,44
LE PAYS DE VIZILLE	467,00	582,34
OPAC 38	8 259,00	10 644,51
PLURALIS	3 611,00	4 603,06
SCIC HABITAT RHONE ALPES	-	1 033,46
SDH	5 860,00	8 469,91
UN TOIT POUR TOUS	-	602,06
<b>Organismes HLM privés ou publics hors 38</b>		
ADVIVO	-	2 685,90
ALLIADE	-	1 306,60
BATIGERE	-	1 046,20
DYNACITE	-	1 284,34
ERILIA	-	1 070,14
HABITAT DAUPHINOIS (y compris adhésion)	-	2 534,00
HMF	-	1 201,18
ICF	-	1 134,40
IMMOBILIERE RHONE ALPES	-	1 783,72
NEOLIA	-	1 038,64
SEMCODA	-	1 812,70
SFHE	-	1 021,84
SNI	-	1 190,68
SOLLAR	-	1 075,60
<b>Organismes collecteurs 1 %</b>		
ALIANCE	50,00	1 530,08
AMALLIA	50,00	1 634,50
GIC	50,00	435,42
UESL	107 694,00	-
<b>Organismes de crédit</b>		
CAISSE D EPARGNE	1 500,00	-
CAISSE DES DEPOTS & CONSIGNATIONS	1 500,00	-
CREDIT FONCIER	183,00	-
<b>Organisations professionnelles</b>		
CHAMBRE DES NOTAIRES	500,00	-
FNAIM	1 000,00	-
UNION DES MAISONS FRANCAISES	500,00	-
UNPI	50,00	-
<b>Collège II - Associations de consommateurs &amp; d'usagers</b>		
<b>Associations</b>		
AFOC	50,00	-
CLCV	50,00	-
CNL	50,00	-
CSF	50,00	-



INDECOSA CGT	50,00	-
RIVHAJ	50,00	-
UCIM	50,00	-
UDAF	50,00	-
UDCASS	50,00	-
UN TOIT POUR TOUS	50,00	-
UMIJ	50,00	-
<b>Collège III - Pouvoirs publics &amp; organismes d'intérêt général</b>		
MINISTERE DU LOGEMENT	98 176,00	-
Conseil Général de l'Isère	106 000,00	20 400,00
CAF GRENOBLE	12 500,00	-
DDT	-	8 791,41
<b>EPCI/Communes</b>		
C.A.P.I.	8 565,00	1 906,45
Vienn'Agglo (y compris adhésion)	6 283,00	2 960,26
CAPVoironnais	8 397,00	4 379,15
CCMV	-	164,71
CC BALCON SUD CHARTREUSE	-	15,29
CC BALMES DAUPHINOISES (y compris adhésion)	-	586,38
CC BIEVRE EST	1 281,00	387,20
CC BIEVRE LIERS <i>dont adhésion</i>	-	1 315,99
CC BIEVRE CHAMBARAN	-	169,67
CC BOURNE DE L'ISERE	-	70,04
CC CHAINE DES TISSERANDS	-	146,32
CC COLLINES NORD DAUPHINE	-	389,24
CC REGION SAINTE JEANNAISE	-	169,26
Commune de BOURG D'OISANS (y compris adhésion)	-	701,24
CC OISANS	1 003,00	-
CC CHAMBARAN_VINAY_VERCORS	1 351,00	203,27
CC PAYS DES COULEURS	-	578,05
CC PAYS DU GRESIVAUDAN	9 010,00	4 286,00
CC PORTE DAUPHINOISE LYON SATOLAS	-	167,22
CC MATHESYNE	-	164,24
CC PAYS ROUSSILLONNAIS	4 567,00	2 506,38
CC ISLE CREMIEU	1 987,00	236,50
CC SAINT MARCELLIN	2 054,00	204,75
CC SUD GRENOBLOIS	2 847,00	813,03
CC TERRITOIRE DE BEAUREPAIRE	-	295,56
CC VALLONS DU GUIERS	-	218,70
CC VALONS DE LA TOUR	2 269,00	495,70
CC VALLEE DE L'HEN	-	67,70
METRO	36 378,00	32 232,22
CC DU TRIEVES	869,00	151,93
VILLE DE GRENOBLE	14 007,00	-
VILLE DE SAINT MARTIN D HERES	3 285,00	-
VILLE DE SEYSSINS	636,00	-
<b>Associations d'intérêt général</b>		
AGEDEN	50,00	-
ALEC	50,00	-
CAUE	50,00	-



HABITAT & DEVELOPPEMENT	50,00	-
PACT ISERE	50,00	-
C.C.A.P.E.X	Divers	5 000,00
<b>TOTAUX</b>	<b>486 949,95</b>	<b>177 214,37</b>



## ETOIL.org

Au titre de l'année 2013, le **budget de fonctionnement d'ETOIL.org** est de **191 648 €**, complété par un **budget d'évolution** de **70 000 €** permettant de financer la nouvelle version de l'outil appelée V2

Comme par le passé, les charges inhérentes à l'activité d'ETOIL.org lui sont répercutées intégralement. En complément, la quote-part de certaines charges fixes de fonctionnement de l'ADIL lui est refacturée suivant les clés de répartition habituelles, à savoir :

- *Surface du bureau ETOIL.org soit 10 m2/180* (eau, électricité, charges et location immobilière, entretien, assurance)
- *Nombre d'utilisateurs ETOIL.org soit 1 personne/9* (fournitures administratives, maintenance informatique...)
- *25 % de la charge globale* (téléphonie)
- *Subvention ETOIL.org/subventions globales* (honoraires du commissaire aux comptes)

	BUDGET	REALISE 31/12/13
<b>CHARGES</b>	<b>261 648</b>	<b>198 462</b>
Eau, électricité	120	101
Fournitures administratives	400	1 099
Location immobilière	1 950	1 663
Charges locatives immobilières	650	537
Maintenance informatique	500	366
Entretien locaux	300	295
Assurances	120	220
Honoraires de gestion	3 000	3 000
Honoraires comptables	850	1 538
<b>Honoraires informatiques (AFI)</b>	<b>65 000</b>	<b>118 292</b>
Honoraires informatiques (Hébergement Probesys)	1 250	2 440
Honoraires informatiques (Hébergement AFI V2)	9 308	5 980
Honoraires maintenance informatique V2	53 900	46 740
<b>Honoraires juridiques</b>	<b>5 000</b>	<b>6 602</b>
Traitement demande logement social	20 000	16 812
Affranchissement	250	133
Frais de déplacement	1 000	1 824
Téléphone	1 200	1 702
Frais bancaire	170	195
Frais de personnel	69 000	67 238
Formation professionnelle	300	256
Taxe sur les salaires	5 200	4 535
Médecine du Travail	80	76
DAP des immobilisations incorporelles	22 000	21 648
DAP des immobilisations corporelles	100	170
Provision pour charges	-	295
Provision pour risques	-	13 000
Reclassement honoraires V2 en immos incorporelles		-118 292
<b>PRODUITS</b>	<b>261 648</b>	<b>218 781</b>
Subvention de fonctionnement	120 000	120 576
Subvention bailleurs hors département	18 648	15 980
<b>Subvention « évolution »</b>	<b>70 000</b>	<b>69 985</b>
Adhésions nouveaux membres	1 000	4 520
Subvention diverse (quote part « fonds aide USH »)	30 000	36 138
Revenus VMP	-	317
Reprise subvention d'investissement	22 000	41 250
Reclassement «subvention évolution » en investissement	-	-69 985
<b>RESULTAT AU 31/12/13</b>	<b>-</b>	<b>20 319</b>

